

PECHER A VILLEDIEU

(Eau close privée de seconde catégorie)

RÉGLEMENTATION INTERNE



OUVERTURE LE SAMEDI 11 MARS 2017

CARTES DE PECHE: annuelle residents sur la commune: 15 €
 annuelle non residents : 30 €
 journalière : 5 €

PAS DE DELIVRANCE DE CARTE JOURNALIERE LA SEMAINE SUIVANT IMMEDIATEMENT LES SAFARIS.

LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS PEUVENT PECHER GRATUITEMENT, ILS DOIVENT ETRE SOUS LA SURVEILLANCE D'UN ADULTE.

OUVERTURE

TRUITES LE 11 MARS. (TOUT LE MOIS DE MARS OUVERTURE 3 JOURS, LE MERCREDI, SAMEDI, ET DIMANCHE.

POISSONS BLANCS LE 1er AVRIL OUVERT TOUS LES JOURS.

INTERDITS: PECHE A LA CUILLERE ET PECHE DE LA GRENOUILLE

AUTORISE: PECHE AU COUP OU A LA CALLEE, PECHE A LA MOUCHE, AMORCAGE A PARTIR DU 1er AVRIL DEPUIS LA BERGE UNIQUEMENT. MAXI 2 HAMECONS PAR LIGNE. TOUS TYPES D'APPATS A L'EXCEPTION DES OEUF DE POISSONS ET DES VAIRONS VIFS OU MORTS POSES. DEUX CANNES AUTORISEES (SAUF SEMAINE SUIVANT LES SAFARIS) A PARTIR DU MEME POSTE.

CAPTURES: MAXIMUM AUTORISE. MAILLE.

5 TRUITES20cm

3 PERCHES20cm

2 SANDRES40cm

FRITURE non contingente

2 CARPES

1 BROCHET50cm

3 TANCHES20cm

LE PRESIDENT

JOURNEE NETTOYAGE

Une journee nettoyage est programmée en matinée le 4 mars avec casse-croute offert aux participants .

REOUVERTURE de la pêche à l'Etang de Villedieu le 11 MARS.

Lacher de truites et de poissons blancs. Pensez à prendre votre carte de pêche à l'Auberge du Brabant à St Maurice de Roche. Pour plus d'info tel. 0471015661 OU 0614301013.

A cette occasion une soupe aux choux sera servie le jour de l'ouverture au prix de 10 €.